
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : ALAC et NCSG
Dimanche 26 octobre 2025 – 09h00 à 10h00 IST

MICHELLE DESMYTER

Si vous voulez vous asseoir, on va commencer dans quelques minutes. Cette session va commencer, veuillez lancer l'enregistrement. L'enregistrement a commencé.

Bonjour et bienvenue à tout le monde à cette séance conjointe entre l'ALAC et la NCSG. Je suis Michelle Desmyter, et je suis la personne en charge de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée, et qu'elle est régie par les normes de comportements attendus de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de l'ICANN. Lors de cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à haute voix que s'ils sont soumis dans la boîte de questions-réponses. L'interprétation pour cette séance sera fournie en français, en anglais et en espagnol.

Si vous souhaitez parler lors de cette séance, veuillez lever la main sur ZOOM, et lorsque nous vous donnons la parole, vous pourrez allumer votre micro. Les participants sur place utiliseront un micro physique. Veuillez annoncer votre nom pour l'enregistrement, la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si c'est une autre langue que l'anglais, et veuillez à parler à un rythme raisonnable. Je

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vais donner la Parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC et Rafik Dammak, président de la NCSG.

JONATHAN ZUCK

Bonjour, merci à tout le monde d'être ici. C'est une réunion désormais assez régulière pour nous, et nous sommes ravis que ça soit le cas. La communauté de l'At-Large et la communauté des entités non commerciales ont beaucoup en commun, en particulier en termes d'objectifs, et je pense que nous avons plus d'accords que de désaccords, donc de trouver des opportunités pour travailler ensemble, c'est toujours très puissant et très intéressant. L'ICANN est une coalition, un environnement de coalition, et l'objectif c'est vraiment de travailler avec les groupes, les différents groupes, pour pouvoir avancer dans nos travaux, et je suis ravi de voir la direction que prend notre discussion. Je donne la parole à Rafik.

RAFIK DAMMAK

Merci beaucoup Jonathan. Merci de nous recevoir ici aujourd'hui. Comme vous le dites, cela devient une occasion régulière, et je pense, j'espère que nous pourrions continuer à l'avenir, et bien sûr nous pouvons toujours nous améliorer, nous pouvons travailler ensemble. Nous avons beaucoup de points en commun et j'espère que l'on retirera des résultats concrets de cette discussion. Donc pour avoir cette petite introduction, j'espère vraiment que nous pourrions trouver des domaines de coopération et de travail en

commun, et s'il y a des désaccords, bien sûr, nous devrions travailler ensemble pour trouver un consensus.

Voilà donc ce que je voulais partager aujourd'hui, quelques mots d'introduction et peut-être que l'on peut passer directement à l'ordre du jour.

JONATHAN ZUCK

Alors voici notre ordre du jour et nous allons commencer par un point dont nous parlons énormément dans ces discussions. C'est donc la révision des révisions. Nous allons avoir une conversation et nous avons eu une discussion lors de la dernière réunion, sur les préoccupations de l'At-Large. Le conseil d'administration a répondu à nos questions sur cette question des redditions des comptes, qui est sortie de la révision de l'IANA. Et c'est un point sur lequel nous nous étions opposés, mais nous sommes désormais obligés d'y participer, donc nous devons nous assurer que les résultats incluent nos priorités et nous sommes donc très intéressés de connaître vos priorités à vous parce que j'imagine que, encore une fois, nous avons des points en commun.

Ce que nous allons faire, je pense pour commencer, nous avons l'honneur d'avoir l'un des présidents de la révision des révisions, qui est membre de la communauté de l'At-Large, donc j'aimerais céder la parole à Avri Doria pour lancer cette discussion.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. J'ai l'honneur également d'être membre de ces deux groupes aujourd'hui, membre actif de l'un des groupes, et en quelques sortes, participante de l'autre groupe. Donc c'est très intéressant pour moi d'être ici aujourd'hui et d'avoir tellement de casquettes, mais de n'en porter aucune en réalité.

Hier, nous avons lu ces objectifs, A, B, C, D. Pardon je ne parle pas assez prêt du micro. Je dois avaler le micro, je crois, pour être entendue. Merci de me l'avoir fait remarquer. L'un des points que je soulève encore et encore, et dont nous parlons c'est qu'il est absolument fondamental de définir les objectifs et qu'ils soient complets, parce que tout ce qui sera construit ici, cette révision de révision actuelle, évaluer les lacunes de la révision, évaluer ce qui ressortira dans les recommandations par rapport à cette révision dépendra des objectifs. Est-ce qu'on peut les laisser à l'écran s'il vous plaît, plutôt que d'avoir mon visage en deux fois ? Cela dépendra de la terminologie de ce qui peut être inscrit dans ces objectifs. Et c'est pour cela que je vais finir par parler de cette page d'objectifs encore et encore ces prochains jours. Est-ce qu'on peut l'afficher s'il vous plaît ? Merci. Alors maintenant on l'a deux fois. Très bien.

Alors, est-ce que quelqu'un veut commencer avec une question ? Sinon je peux peut-être commencer par lire ces objectifs. Donc si vous regardez ces points A, B, C, D ; donc le premier point parle vraiment du document de fondation que nous avons, donc les articles des incorporations, les statuts, le plan stratégique et financier, qui est un plan qui a été créé par le conseil

d'administration, donc le plan stratégique, le plan financier, le plan opérationnel, et cætera. Donc ce sont des documents que nous appelons des documents de fondation, des documents fondamentaux, et nous voyons donc des points saillants qui sont des points d'attentions. Par exemple, est-ce que les activités, les processus et la culture restent constant dans leurs missions, leurs engagements, et leurs valeurs.

Alors c'est une discussion que l'on a déjà eue. On a déjà parlé des valeurs et de dire que ces valeurs ont été définies il y a longtemps, est-ce que ce sont toujours des valeurs d'actualité ? Une des questions qui ressort assez souvent au niveau du conseil d'administration c'est de s'assurer que les membres du conseil d'administration et les membres du management sont toujours prêts à rendre des comptes si besoin. Et on parle également de communauté habilitée, très souvent, c'est parce que ce sont les représentants, comme inscrits dans les statuts de la communauté multipartite. Mais c'est, entre parenthèses, parce que le pouvoir de la communauté habilitée est assez limité, en réalité, dans leurs capacités d'action ou dans leurs responsabilités de ce qu'ils peuvent faire seuls, ou par rapport à ce qu'il est proposé.

Est-ce que l'ICANN a défini ces objectifs et ces buts ? Est-ce que l'ICANN continue d'avoir des mécanismes robustes de contribution publique, d'inclusivité, de redditions des comptes et de transparence ? C'est qui est ressorti de l'ATRT, de ces révisions et de ces révisions de transparence. Est-ce que cela a été fait ? Est-

ce que ces objectifs sont garantis ? Est-ce que l'on perd certains ?
Qu'est-ce qui est en réalité ? Quelle est la situation ?

Ce qui est important c'est de s'assurer que lorsque l'on parle d'inclusivité, de transparence et de reddition des comptes, est-ce que c'est inclus dans tous les objectifs ? Est-ce que les prises de décisions de l'ICANN sont dans l'objectif du bien commun ? Est-ce qu'il y a encore de la transparence, de l'inclusivité ? Encore une fois, revenir sur cette communauté habilitée en alignement avec la transition de l'IANA.

C'est un point très important puisque la transition, ce n'est pas un document fondateur, mais c'est un moment qui vaut dans notre définition de notre organisation, de qui nous sommes et de comment nous travaillons. Les canaux de communications, est-ce qu'ils sont efficaces et accessibles ? Est-ce que les décisions sont expliquées de manières très claires et ouvertes ? Est-ce que l'ICANN prend en compte les conseils de politiques publiques des gouvernements et des autorités publiques ? Une question qui ressort de cela c'est : qu'en est-il des conseils des autres groupes, les comités consultatifs ?

Donc voilà où nous en sommes, et j'aimerais m'arrêter ici avant de passer au point B, C et D, pour savoir ce que vous pensez de ces objectifs ? Est-ce que vous avez d'autres commentaires ? Est-ce qu'il manque quelque chose dans ce que je viens de lire en ce qui concerne les objectifs de cette révision ? Pas ce que nous voulons décider, pas ce qu'est une révision, mais qu'elle est son but et

pourquoi nous avons une révision ? Et je vais m'arrêter ici, Rafik allez-y.

RAFIK DAMMAK

Merci beaucoup pour cela parce que l'un des problèmes pour nous c'est que nous n'avons pas de représentant de la NCSG au sein de ce groupe intercommunautaire, donc c'est toujours intéressant pour nous d'avoir cette définition.

Donc si j'ai bien compris, ces documents fondateurs sont donc utilisés pour en tirer ses points saillants. Mais par exemple, quand je vois cette question de culture, c'est une question assez difficile. Comment est-ce que nous pouvons définir cela ? Comment est-ce qu'on peut définir la culture de l'ICANN ? Nous pensons qu'il faut rester en accord avec notre mission, les engagements, les valeurs, et cætera, parce que je pense que dans les statuts nous voyons des indicateurs clés et clairs des objectifs de la révision. Mais peut-être que pour un point comme celui-ci, nous avons différentes compréhensions au sein de la communauté. Donc il est intéressant pour nous de savoir quelle est la réflexion derrière cette question de culture ?

AVRI DORIA

Merci. Alors en tant que membre inactive de la NCSG et coprésidente du groupe, vous pouvez rentrer en contact avec moi pour me poser des questions ou pour poser des questions tant que

vous le souhaitez. Donc même si vous n'avez personne de manière officielle, je suis présente si besoin pour y répondre.

En ce qui concerne la culture, vous avez raison. C'est quelque chose dont nous parlons toujours, que tout le monde parle, on parle de culture de l'ICANN, mais est-ce qu'elle est définie quelque part en dehors de nos actions, de nos comportements ? Est-ce que nous voulons, et est-ce que la raison pour laquelle c'est inscrit ici c'est que nous voulons que cela soit inscrit noir sur blanc ? Et en réalité, lorsque l'on parle de la culture, cela existe quelque part dans notre esprit.

Est-ce que c'est un point sur lequel la révision doit se concentrer ? C'est ça la question. Pas est-ce que nous avons un document qui défini notre culture, parce que ça pourrait être très intéressant de l'écrire, mais très difficile. Cela pourrait prendre une vie, en réalité, de l'inscrire. Mais nous avons une culture, et nous entendons tout le monde parler de la culture de l'ICANN, de manière répétée et souvent la culture c'est l'un de ses points, et là je pars peut-être un petit peu trop loin, mais c'est l'un des points où on a l'impression qu'on va à l'encontre de notre culture. On a un petit peu toutes ses sensations de culture, mais ce n'est pas quelque chose qui est inscrit, mais nous avons une sensation que ce point en particulier va à l'encontre de notre culture et c'est le travail de l'ombuds, par exemple, et c'est là où parfois, on a l'impression d'aller à l'encontre d'une culture d'une organisation. Donc c'est un point sur lequel nous devons porter notre attention, mais vous avez raison, il n'y a pas de document qui décrit notre culture. Mais je

pense que nous savons, certains points, certains éléments de cette culture, c'est là où on se retrouve tous, en réalité.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? C'est une question difficile pour commencer.

JONATHAN ZUCK

Rafik, est-ce que vous avez identifié quelqu'un pour être un observateur dans le groupe ou pas du tout ?

RAFIK DAMMAK

Non, nous n'avons pas encore trouvé quelqu'un, mais c'est quelque chose que nous essayons de faire pour faire un suivi de la discussion.

AVRI DORIA

Merci Jonathan, d'avoir rapporté cela. Je me suis demandé d'ailleurs, dans cette réunion qui était l'observateur de la NCSG ? Je dois vous le dire d'ailleurs, tout le monde peut être observateur, tout le monde peut exprimer son intérêt. Les observateurs peuvent regarder, bien sûr, mais ils peuvent également participer, ils peuvent prendre la parole. Bien sûr ils peuvent prendre la parole seulement si le président leur donne la parole, mais ils peuvent prendre la parole s'ils le souhaitent.

Pardon, est-ce qu'il y a une prise de parole ? Oh il y a un panonceau qui a été levé. Oui, Sébastien, je vous en prie.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Avri, et tous les participants, merci Rafik de venir nous rencontrer, et je suis très content parce que tu n'as même pas besoin des écouteurs pour comprendre ce que je vais dire, donc merci.

On a déjà eu une discussion, un début de discussion hier, donc je ne vais pas revenir les points qu'on a discutés hier, mais un des éléments qui me semblerait intéressants de t'ajouter, parce que c'est un des sujets sur lequel on discute le plus, en dehors des questions de policy, et cætera, c'est quel est le modèle multi-acteur de l'ICANN ? Et est-ce que ça ne mériterait pas une réflexion, une revue, de comment ça fonctionne ?

Il y a quelques années, un célèbre CEO avait dit qu'il fallait que ce soit à égalité. Ce mot égalité a disparu. Je pense qu'on est de moins en moins dans un multi-stakeholder avec égalité des différents partenaires et participants. Et donc peut-être que ça vaudrait le coût de rajouter ça comme étant un des éléments fondamental et fondateur de l'ICANN parce que c'est une des choses qui la plus différenciant par rapport à plein d'autres organisations aujourd'hui. Merci beaucoup.

AVRI DORIA

Merci Sébastien. Oui c'est une excellente remarque, effectivement. Les ATRT se sont toujours penchés sur la façon dont ce modèle évoluait, comment il fonctionnait. Les freins n'étaient pas vraiment de définir ce que c'était, mais il y a beaucoup de

documents qui définissent des éléments, des composants de ce modèle. Mais c'est tout à fait vrai, il faut se pencher sur ce modèle.

L'inclusivité, la responsabilité, la transparence, la reddition des comptes, la contribution du public, ce sont en quelques sortes des sous-catégories de toutes les définitions que j'ai vues du modèle. Mais je pense que vous avez raison, effectivement. Peut-être que l'on pourrait rajouter un point ici, qui pourrait mettre en lumière le modèle lui-même. Donc voilà, je vous en prie.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Oui, je voulais juste ici souligner le fait que souvent, je n'aime pas ce genre de modèle en fait, parce que nous, l'ICANN, on peut être un modèle pour les autres. Mais bref, ici je pense par contre qu'il est important de parler du modèle de l'ICANN et de la façon dont il pourrait évoluer, la façon dont il pourrait être révisé parce que bon, moi j'ai toujours dit que je n'aime pas ce terme modèle. Mais ici par contre, je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Il faut peut-être l'analyser.

AVRI DORIA

Merci beaucoup. Je suis totalement d'accord avec vous. Oui, moi aussi, ça me dérange toujours un peu d'avoir un modèle multipartite, mais c'est vraiment le modèle de l'ICANN, vous avez raison. Donc merci d'avoir souligné ce point. Oui, Rafik ?

RAFIK DAMMAK

Merci Avri. Bon je ne vais pas passer tous les points en revue, mais je vois que le point suivant concerne le conseil d'administration, qui doit rendre des comptes. Je pense que c'est une bonne idée de travailler sur ce point. Mais je voulais juste être certain par rapport à cela, est-ce qu'il ne s'agit là que d'une intention, parce qu'ici vous soulignez donc le conseil d'administration, parce qu'on les élit, d'une façon ou d'une autre, officiers, donc pour les directeurs, vous voulez parler des directeurs des SO, des AC, non ?

AVRI DORIA

Non, par « officer » en anglais, on fait référence aux membres élus de l'entreprise, le secrétariat, et cætera.

RAFIK DAMMAK

Oui d'accord, donc les hauts responsables de l'organisation, n'est-ce pas ? Mais ça ne veut pas forcément dire tout le personnel.

AVRI DORIA

Les cadres, les hauts responsables, et bien ce sont les personnels les plus hauts placés de l'organisation de l'ICANN. Bon ça n'inclut pas, mais peut-être que ça le devrait, inclure toutes les personnes à qui ils doivent rendre des comptes, faire rapport, s'agissant de leurs interactions.

En fait, il est difficile de concevoir que nous avons un modèle multipartite, mais qu'il y a une structure assez hiérarchique, et il y

a des personnes qui font rapport aux hauts responsables, on va dire, de notre organisation, au senior management.

Donc ces personnes, en gros, font ce qu'on leur dit de faire, et en ce sens, on est une organisation assez traditionnelle parce qu'il y a les patrons, puis les sous-patrons. Et donc voilà, je ne sais pas si inclure les sous-directeurs, on va dire ici, ce serait juste, je ne sais pas.

RAFIK DAMMAK

Mais, ici, oui vous, donc je comprends que vous parlez d'organisation en général, mais qu'il ne s'agit pas forcément de parler de tout le personnel, en fait, qu'il s'agit de savoir qui doit rendre des comptes à qui. Voilà, je voulais juste avoir cette clarification. Merci.

AVRI DORIA

Merci. Nathalie vous avez levé la main ? Ah non, vous voulez juste me dire que Sébastien avait levé la main, d'accord. Alors à vous, et puis ensuite nous reviendrons à Sébastien.

FRÉDÉRIC TAES

Oui, merci. J'ai une question quant au lien entre la révision des révisions et toutes les autres initiatives, par exemple le programme d'amélioration continue, le CIP, et d'autres initiatives, comment est-ce que tout cela s'organise ? Voilà, j'aimerais en savoir un peu plus, merci.

AVRI DORIA

Alors, l'un des points qui a notamment été exclus, c'est la révision du programme d'amélioration continue, parce que, bon, à ce niveau-là, on est encore en train de définir les choses, on est en train d'essayer de trouver la voie que l'on doit prendre. Mais par contre, ce sur quoi on doit se lancer, c'est les résultats de ce CIP, et la façon dont il va affecter, influencer, les autres révisions. Voilà, ça, ça rentrera dans le champs d'application de la révision des révisions, mais on ne va pas faire une révision du CIP ; parce que bon, si on continue, si on le défait, ce programme, au fil du temps, il ne va jamais évoluer.

Mais outre cela, toute autre révision, bien sûr, est incluse dans cette révision des révisions, exceptée celle qui consiste à réviser la transition de la fonction de supervision de l'IANA, voilà, tout ça n'est pas inclus ici. Sébastien, je vous en prie.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. Donc votre question portait sur le point B, je pense, et je voudrais redire ce que j'ai dit hier, par rapport au résultat du CIP, SO, AC, NC, voilà. Il y a un petit point qui doit être ajouté ici pour parler des sous-catégories, on va dire. Mais je voudrais en revenir au deuxième point, auquel Rafik faisait référence.

Moi, je suis un peu surpris parce que dans certains points, on parle de l'ICANN, et dans d'autres points on ne parle pas de l'ICANN. On

ne mentionne pas le mot ICANN. Mais je pense qu'en fait, on devrait faire référence à l'ICANN dans tous les points de cette liste.

Par exemple, le deuxième. On parle de la communauté multipartite mondiale, mais quelle est telle ? Est-ce que c'est la communauté de l'ICANN, ou la communauté, vous savez, du monde tout entier ? Est-ce que c'est la communauté multipartite du monde tout entier ? Moi je pense ici, qu'il s'agit plus de la communauté de l'ICANN. Et puis, quand on parle du conseil d'administration des directeurs, de hauts responsables, bah ce sont les conseils d'administration hauts responsables de l'ICANN. Donc soit on inclut l'ICANN, soit on le retire de toute cette liste de points, mais ça donnerait quelque chose de différent je pense. Et pour répéter ce que j'ai dit hier, quand on parle donc de la communauté multipartite mondiale de l'ICANN, ça ne veut pas dire la communauté habilitée : ce ne sont pas la même chose.

AVRI DORIA

Bon, je ne sais pas si je vais pouvoir répondre à cette question. Pour le deuxième point dans cette liste, et bien je pense qu'ici, on voulait parler en particulier de qui au sein de l'ICANN. Alors on pourrait effectivement inclure le mot « ICANN » partout dans ce point, mais très souvent en fait, on ne comprend pas très bien ce qui se cache derrière ce mot « ICANN ». Est-ce que ça inclut la communauté habilitée ? Est-ce que ça inclut le conseil d'administration ? Est-ce que ça inclut toutes les personnes vers lesquelles on doit faire des efforts de sensibilisation ? Est-ce que

c'est seulement les personnes qui viennent à nos réunions, ou plus de personnes que cela ? Parce que, après tout, nous devons tenter de servir les intérêts de toute la communauté de tous les utilisateurs finaux de l'internet, et de tous celles et ceux qui ne l'utilisent pas encore.

Donc ça comprend différents degrés de personnes. Bon, quand on se demande est-ce que le conseil d'administration se conduit de manière responsable ? Est-ce que les directeurs se conduisent de manière responsable ? Est-ce que les hauts responsables de l'organisation se conduisent de manière responsable ? Est-ce qu'ils respectent les notions, les concepts de l'ICANN ? Bon, ici c'est important, mais je pense que dans le reste des points on parle de l'organisation dans son entièreté, quelles que soit les communautés de personnes qu'elle couvre. Mais l'objectif ici, c'est de s'assurer que l'entité à laquelle on fait référence c'est l'ICANN, et que cette entité réponde à ces besoins et à ces critères.

Donc voilà, moi en tout cas je ne retirerai certainement pas le mot « ICANN » de tous ces points, par contre je ne dis pas qu'on devrait forcément être aussi spécifique dans chaque point, mais cela me rappelle que, avant qu'on ne perde plus de temps, je pense qu'il faudrait que je passe aux points B, C et D. Mais c'est une bonne chose d'avoir cette discussion, parce qu'on se demande constamment qu'est-ce que c'est l'ICANN, qu'est-ce que ça veut dire ? Je pense que l'on ne pense pas tous forcément la même chose quand on prononce ce mot.

Passons aux points B,C, et D. Alors on y a déjà fait référence, au vu des questions qu'on a eues. Donc les SO, AC et le comité de nomination travaillent sur le programme d'amélioration continue. On va devoir se pencher sur les résultats de ce processus et les résultats liés aux SO, AC et au NomCom et comme Sébastien l'a dit, comme il l'a recommandé, on va également faire référence aux sous-composants de ces SO, AC, NC, et des liens qui existeront entre ces entités et le CIP. Ça c'est définitivement quelque chose sur lequel on va se pencher au sein du groupe intercommunautaire de la révision des révisions, on va essayer de travailler à modifier ce point-là pour prendre ce point en compte.

Ensuite il y a le paragraphe C, concernant la structure générale et les composantes de l'ICANN de ses SO, AC et du NomCom, respectent-ils leurs objectifs ? Ici encore, Sébastien a fait une recommandation hier. Il faudrait inclure la structure générale, mais aussi les sous-structures ainsi que les interactions qui existent entre ces différentes structures et composants. Alors, on pourrait dire, bien sûr, que quand on parle d'une structure globale, dans son entièreté, bien ça veut dire qu'on inclut tout le monde, donc ça veut dire qu'on inclut aussi les sous-structures. Mais ici on met en lumière aussi les composantes, qui sont des éléments de ces sous-structures. Peut-être que certains diraient que c'est assez, mais je pense effectivement qu'il faut être précis, parce qu'après tout ici on tente de définir nos objectifs. Et donc on va en reparler au sein du CCG des RIR.

Bon voilà ces sous-structures, peut-être que c'est implicite, des éléments implicites de cette structure globale, mais peut-être, effectivement, que ce serait bon de le rendre explicite afin qu'on s'assure que le CCG en parle et bien sûr on accueille toujours à bras ouverts les observateurs qui voudraient contribuer à ces discussions.

Ensuite, dernier point, le point D qui concerne les révisions à venir. Seront-elles adaptées à nos objectifs ? Et bien c'est ça, en fait, l'objectif des révisions à venir. Nous voulons, par exemple, que la DRT reste adaptée à nos objectifs, à l'avenir, sur base des recommandations qui auront été formulées, mais oui, de toute évidence, c'est quelque chose qui est toujours pris en compte, et notamment dans le cadre de cette révision des révisions que nous menons à l'heure actuelle.

Y a-t-il d'autres questions ? Comment est-ce que je m'en sors niveau temps ? Je ne vois pas d'autre main levée. Oui allez-y pardon, s'il vous plaît. C'est la prochaine oratrice ? Est-ce que cela veut dire que je n'ai plus de temps ? Je suis ravie de céder la parole. Très bien, je n'ai plus de temps, donc merci beaucoup, n'hésitez pas à me poser des questions si vous en avez.

JONATHAN ZUCK

Encore une fois, voilà, nous avons la liste des priorités et nous devons nous assurer que nous avons ce dont nous avons besoin.

FARZANEH BADIEL

Bonjour à tout le monde. Je fais partie de la NCSG, je suis membre de la NCSG, je suis également membre du conseil. Aujourd'hui, on a déjà parlé de l'ALAC de notre travail sur les droits humains, lors de l'ICANN. Je ne sais pas si vous savez, je ne sais pas si vous avez déjà pu assister à nos réunions. Je crois que Avri et moi-même nous avons eu une réunion sur l'évaluation l'étude de l'impact sur les droits de l'Homme. Nous avons eu une très bonne discussion, et je crois que vous vouliez plus d'informations sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble et collaborer.

Donc c'est l'objectif aujourd'hui, je vais vous présenter notre plan d'apporter cette question des droits humains au sein de l'ICANN. Et j'ai donc mes points de discussions ici.

Donc aujourd'hui, qu'est-ce qu'une étude d'impact sur les droits de l'Homme ? C'est un outil pratique qui nous permet d'identifier la manière dont les politiques, les expérimentations, et les services de l'ICANN impactent les droits de l'Homme, comme les questions de vie privée, la liberté d'expression, les processus obligatoires ainsi que d'autres points d'autres composantes de droits humains.

Cette étude d'impact peut renforcer les engagements de l'ICANN de respecter et de reconnaître les droits humains, et la NCSG a pour objectif de faire ces études d'impacts partie prenante de la conception des politiques de l'ICANN. Et nous avons déjà, en tant que communauté multipartite, créé une liste de vérification des droits humains pour chaque processus d'élaboration des

politiques. Nous utilisons ces listes de vérification pour savoir si nos politiques sont alignées avec les droits humains ou non.

Donc pour nos travaux à venir, nous avons l'application de ces études d'impact sur les droits humains dans les services comme le RDRS, l'utilisation à l'envers du DNS, l'atténuation de l'utilisation à l'envers du DNS, les processus d'élaboration des politiques en particulier sur l'utilisation malveillante du DNS, l'évaluation des mécanismes actuels de l'ICANN qui pourraient avoir un impact sur les utilisateurs finaux ou sur la divulgation de leurs données et d'identifier des modèles positifs de transparence et de redditions de comptes, sans impacter les droits humains.

Ce que nous voulons faire pour le moment, et ce n'est pas le cas pour les PDP, mais c'est une étude d'impact sur les droits humains dans nos sessions NCSG qui sont dédiées à cela. Nous invitons tout le monde à y participer, et nous travaillons avec d'autres parties prenantes. Nous faisons également une étude d'impact sur les communautés du GAC. Nous avons commencé à faire cela depuis Seattle, et je vous invite à aller lire, si vous le souhaitez, c'est très intéressant, très drôle.

Nous les évaluons et en général ce n'est pas un très bon score qu'ils obtiennent. Donc nous sommes ravis de pouvoir travailler avec le GAC sur ces questions, et bien sûr je ne veux pas créer d'incident diplomatique ici, c'est une blague.

L'objectif c'est donc de renforcer la légitimité de l'ICANN grâce à des pratiques sur des droits humains continues et efficaces, et

transparentes, en ayant l'intérêt public au cœur de nos préoccupations. Cette position de la NCSG en tant que dirigeant de cette étude d'impact, avec votre aide, nous pouvons faire avancer l'évaluation des droits humains dans les processus de l'ICANN.

Mais je pense que vous vouliez discuter de cela aujourd'hui, donc si vous avez des questions, je suis disposée à y répondre, bien sûr. Oui Natalia, allez-y.

NATALIA FILINA

Bonjour à tout le monde. Merci pour cette mise à jour. Je crois que nous avons plus de points communs dans cette direction, en tant que la communauté de l'At-Large, mais nous, dans chaque RALO, nous pouvons nous identifier à ces sujets, bien sûr, et nous avons beaucoup d'experts au sein de nos groupes, et cela peut être une bonne direction d'avoir un plan de travail en commun pour pouvoir établir du renforcement des capacités et des canaux de renforcement des capacités ensemble.

FARZANEH BADIEL

Tout à fait, c'est l'objectif de ces réunions d'ailleurs d'évaluer ce que nous pouvons faire, les uns avec les autres. J'ai vu également que l'At-Large travaille avec la SSAC sur ces questions, donc peut-être que nous pourrions utiliser le même modèle de travail pour ces questions de droits humains, en particulier sur les questions

d'utilisations malveillantes du DNS, c'est un point que nous avons en commun.

JONATHAN ZUCK

Moi j'ai une question : comment est-ce que le GAC a réagi à votre évaluation ?

FARZANEH BADIEL

Il l'adore. Non, ils n'ont pas réagi, mais ils ont été très gentils avec nous. Ils nous ont accordé une heure de réunion bilatérale, donc c'était une très bonne chose de pouvoir discuter avec eux. Et en tant que la NCSG, nous sommes plusieurs à faire ce travail sur les droits humains. Et Michaela Shapiro est également membre de ce groupe. Si vous avez certaines questions, vous pouvez également lui poser à Michaela.

KATHLEEN SCOGGIN

Bonjour, une petite question. On parle de collaboration entre nos deux groupes, mais je pense qu'il faut être très spécifique. Dans quel domaine nous avons besoin d'aide ? Est-ce que vous voulez de l'aide pour diffuser cette évaluation ou comment est-ce que vous voyez l'aide de l'At-Large pour atteindre vos objectifs ?

FARZANEH BADIEL

Je pense que nous devrions une conversation bien plus longue et évaluer les possibilités en créant un plan. Et c'est pour cela que je suggère une des similarités avec ce que vous faites avec le SSAC.

Je pense que l'une des choses que nous pourrions faire, c'est de voir nos perspectives, d'évaluation des droits humains. Nous sommes une organisation de la société civile, nous parlons de liberté d'expression par exemple, donc ce que nous pouvons faire avec l'ALAC, c'est d'obtenir vos opinions, vos points de vues, sur ce que vous pensez des droits humains, s'ils sont violés ou non, est-ce que vous avez des désaccords avec certaines évaluations d'essais avec ces études d'impact. Donc c'est un processus continu, et nous n'avons pas de méthodologie claire et définie. Michaela veut ajouter quelque chose.

MICHAELA SHAPIRO

Oui c'est une très bonne question Kathreen, parce que c'est une question à laquelle je réfléchis depuis un moment déjà. Un point qui m'est venu à l'idée c'est peut-être de vous demander quelle recommandation concrète peut ressortir de ces études d'impact ? C'est un point sur lequel l'At-Large peut avoir un point de vue très global, et c'est souvent ce que nous voulons voir dans la direction de l'ICANN. Donc peut-être de se mettre d'accord sur une discussion continue et cela peut être un prochain point à l'ordre du jour. Merci.

FARZANEH BADIEL

Et nous faisons également ces sessions sur les études d'impact des droits humains, et nous en avons parlé hier. Nous avons parlé du RDRS et de l'étude d'impact, et peut-être que nous pourrions avoir certains points, nous pourrions avoir une session conjointe là-

dessus, d'avoir un sujet, un point de l'ordre du jour spécifique, lors de nos prochaines sessions conjointes.

RAFIK DAMMAK

Merci Sébastien. Alors, nous avons certains points d'action ici à développer et à faire un suivi, donc je pense que nous pourrions les développer dans les prochaines sessions conjointes, et peut-être de vous demander des contributions de la part de la part de l'ALAC pour voir comment nous pourrions faire ce suivi avant la prochaine réunion de Mumbai. Pardon et allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci beaucoup. Juste pour vous dire que cet article 19 peut être d'une très grande aide entre nos deux groupes en tant que membre de l'EURALO. Merci.

JONATHAN ZUCK

Alors j'ai une question sur la nature de cette étude d'impact, de manière globale. Est-ce que nous arrivons à un chiffre ou une probabilité d'impact, ou est-ce que c'est une étude en elle-même ?

FARZANEH BADIEL

Oui c'est une vraie question que nous avons nous-mêmes d'ailleurs comme je l'ai dit. Donc c'est un processus pour le moment, nous n'avons pas de résultat concret. Nous sommes en train de mettre en œuvre cette méthodologie, et nous nous basons sur ce que d'autres organisations de droits humains ont déjà fait :

un indicateur que nous avons choisi d'évaluer, ce sont les plus simples pour le moment, donc le risque pour les droits humains. Donc nous considérons un type de politiques, par exemple, qui a peut-être un impact très faible sur les droits humains, ou au contraire un impact très fort, et c'est comme cela que nous évaluons. Bien sûr nous devons apporter des preuves sur la manière dont nous avons trouvé ce type de catégorie, et ce type de risque.

JONATHAN ZUCK

Oui, merci pour cette réponse. Nous avons un problème assez similaire, en réalité, dans les discussions d'utilisation du DNS. Nous parlons des chiffres d'utilisation à l'envers du DNS, le hameçonnage par exemple. Le nombre de cas d'hameçonnage.. Mais il est très difficile pour nous de quantifier les résultats des initiatives politiques. Par exemple, quelle est la politique qui permettra de réduire ce chiffre ; parce que de manière idéale c'est de dire que cette politique a une très faible probabilité de faire quelque chose de bon, et une très forte probabilité de faire du mal, et donc l'objectif c'est d'inverser ce type de politique. Mais il est très difficile de faire cette évaluation, basée sur ces ratios, basée sur ces probabilités.

FARZANEH BADIEL

Avri n'a pas pris la parole jusqu'à présent. Alors vous ne faites plus partie de l'ALAC. Alors j'aurais suggéré qu'Avri prenne la parole puisque c'est la personne chargée des droits humains dans les

organisations de gouvernance de l'internet, et elle a fait ce travail depuis des années déjà. Je pense que nous avons énormément de choses à apprendre de sa part, donc peut-être que l'on peut travailler avec vous. Vous pourriez être le point de contact. Je viens de vous désigner comme point de contact de l'ALAC, j'espère que cela vous va.

AVRI DORIA

Oui, je suis assez d'accord. Il faut que l'on fasse cela, mais je n'ai pas pris la parole dans cette réunion puisque quelqu'un d'autre à pris la parole.

JONATHAN ZUCK

Oui, Natalie, allez-y.

NATALIE TERCOVA

Oui, je suis très heureuse que vous ayez soulevé ce point, et voilà, avec Kathleen on s'est entretenue aussi un peu, de manière en aparté, pour savoir comment on pourrait aussi vous aider au vu de notre expérience par exemple, vis-à-vis des droits humains en ligne. Dans mon cas, par exemple, j'ai une expérience dans le domaine académique, j'ai travaillé sur ces questions. Donc peut-être qu'effectivement on pourrait vous aider sur ce point, ainsi que pour mesurer quels sont les types de risques qui sont peut-être plus nuisibles que d'autres. J'ai des données, j'ai des mesures, et donc je pourrais vous donner des indications sur la façon dont cela a affecté les personnes de par le passé. Alors, bon, ce n'est pas

parfait, bien sûr, mais ça vaudrait la peine de se pencher là-dessus. Et puis on a aussi la perspective des ONG peut-être à vous apporter. Bon je ne veux pas m'exprimer au nom de Kathleen, mais j'ai l'impression que dans l'ensemble on a les compétences pour vous aider, et qu'on serait heureuse de participer à ces discussions avec vous.

JONATHAN ZUCK

Et bien merci, merci beaucoup, Farzaneh.

Bien autre point sur lequel on se penche, et bien ce sont les logiciels libres et à code source ouvert, dans le DNS. On a une pile de choses à faire, et en bas de cette pile, voilà on a ce point selon lequel deux personnes dans l'Idaho travaillent sur cette question, mais, bon bref. Satish on voudrait lancer la discussion avec vous, donc je vous en prie, vous avez la parole.

MATTHIAS HUDOBNIK

Merci beaucoup. Alors, je m'appelle Matthias Hudobnik. Je suis l'agent de liaison auprès du SSAC et membre du SSAC également. Alors je suis très content d'être ici, avec l'ALAC, avec le NCSG aussi, merci beaucoup de nous avoir invités à parler de cela. Je vais tenter de me limiter à quatre minutes. Je vais vous parler du rapport SSAC 132. Alors si vous vous intéressez à ça, il y a une présentation de ce document, à 1 h 30, donc n'hésitez pas à venir nous voir, à écouter cette présentation, à 13 h 15.

Donc nous cartographions les activités en ligne notamment, et ce rapport confirme que le DNS repose notamment sur une majeure partie de logiciel libre et à code source ouvert. Alors ce document a pour objectifs de faire en sorte que les législateurs reconnaissent le rôle critique de ces logiciels FOSS et que l'architecture donc y affairant soit prise en compte.

Il y a aussi une question liée à la structure, les enregistrements, les opérateurs de registres, les bases de données avec les noms de domaines, les publications avec les serveurs faisant autorité, qui publient les registres des enregistrements DNS. Et puis dans les structures, on a les noms de domaines de premier niveau, les serveurs racines, et dans ce rapport il y a beaucoup de beaux graphiques qui décrivent très bien la situation.

S'agissant de la domination, on va dire, de ces logiciels FOSS, et bien les serveurs racines utilisent fortement donc ces logiciels. Dix des plus grands fournisseurs de TLD utilisent ces logiciels FOSS tel que FRET ou le MULUS. Les ISP, les fournisseurs de services d'internet utilisent aussi ces logiciels libres et à code source ouvert.

La force de ces logiciels FOSS, et bien c'est qu'ils sont rentables, transparents, permettent la coopération aussi, sur le plan de la sécurité. La diversité de ces logiciels permet la résilience et un soutien à long terme pour les organisations à but non lucratif. Cela leur offre plus de stabilité, cela permet aussi l'innovation et une plus grande autonomie, car cela permet une utilisation à long

terme. Alors le risque, et bien, concerne la stabilité financière. Par exemple, il y a aussi des interdépendances étant donné le manque de garantie qui sont à l'origine de risques opérationnels. Et cela veut dire que c'est peut-être un peu moins sécurisé, comparé à des logiciels qui ne sont pas libres.

Et ensuite s'agissant des défis politiques, quelques exemples, les législateurs, les décideurs politiques inventent, on va dire, des règles telles que la nouvelle législation sur la résilience. Les États-Unis ont adopté une législation, le Royaume-Uni également. Les réglementations qui sont basées sur les logiciels qui ne sont pas libres pourraient être nuisibles à ces logiciels FOSS.

Alors quelques exemples de progrès réalisés. Et bien il y a la stratégie américaine qui se concentre notamment sur les personnes qui déploient ces logiciels. Il y a également, bon, des leçons à tirer, bien sûr. Les FOSS sont dénués de toute relation contractuelle, et donc il n'y a pas d'entité responsable aussi pour ces FOSS, qui peuvent répondre de ce que ces FOSS impliquent.

Alors s'agissant des lignes directrices, et bien on veut développer des lignes directrices notamment pour les législateurs, les décideurs politiques. Il s'agit de reconnaître le rôle des FOSS et, bon, il faut reconnaître que le DNS repose majoritairement sur les FOSS, qui sont une architecture critique du DNS. Il faut impliquer les leçons tirées telles que la personne qui déploie ces FOSS. Il s'agit aussi qu'il n'y ait pas de contradiction avec les règles au niveau régional, il faut permettre la stabilité, la durabilité. Donc les

FOSS sont des biens communs partagés, mais il faut traiter des risques liés à ces FOSS de manière collective, et donc appuyer des outils collectifs, mener des enquêtes de sécurités pour réduire tout risque.

En conclusion, les FOSS sont un bien d'intérêt public, ils sont centraux et ils permettent la stabilité de l'internet, et les législateurs doivent éviter toute hypothèse, qui pourrait nuire à cette infrastructure des FOSS. Ils devraient consulter les communautés pour en apprendre plus de cas concrets, et motiver la coopération, notamment sur la gestion des risques liés à ces FOSS. Et cela nous permettra de sécuriser le DNS et l'internet pour tous et toutes. Merci, et je vous donne la parole Satish.

SATISH BABU

Merci beaucoup Matthias. Alors tout d'abord, je voudrais remercier Matthias d'avoir notamment mis en avance le rapport SSAC 132. La déclaration de ce rapport est très forte, c'est-à-dire qu'on dépend de manière critique au FOSS pour assurer le DNS, le bon fonctionnement du DNS. Quand on discute de ces FOSS, il y a des points communs. Donc c'est motivé par le fait que c'est un bien commun. Les FOSS, bon on ne sait pas en fait qui gère ces FOSS, qui s'est donné le mandat de gérer ces FOSS. Donc il y a vraiment cette fonction de bien public des logiciels libres et à code source ouvert. Et là Matthias a parlé du BIND, et bien c'est un logiciel qui est à la base du système DNS, et on n'en parle jamais,

mais voilà, il y a ces logiciels qui existent, qui sous-tendent l'architecture du DNS et dont on ne parle jamais.

Ensuite, par rapport à l'IA, il y a aussi la question des logiciels jetables, entre guillemets, qui sont en quelques sortes une solution à court terme. C'est-à-dire qu'on pourrait demander à l'IA de créer un code qui vous permet de résoudre un problème, mais les logiciels, à long terme donc, durent dans le temps. Le logiciel BIND par exemple, il a été initié il y a 40 ans, et depuis il a évolué. Maintenant, on en est à la neuvième version de ce logiciel, et donc le code est résilient.

Aujourd'hui, tout dépend du cloud, des services de cloud, mais pourtant la résilience de ce code durable est très visible, comme pour le cas de BIND. Et ça, c'est vraiment la marque de fabrique des FOSS, des logiciels libres et à code ouvert. Ils sont gérés par les professionnels, car c'est une communauté qui gère ces FOSS. Et donc dans cette communauté, si vous faites bien les choses, et bien cela sera inclus dans le code, vous avez les compétences et vous en êtes fiers, et ce n'est pas l'argent qui vous motive, non. Ici, c'est améliorer cette base de codes.

Ensuite on a parlé des biens numériques d'intérêt commun. Aujourd'hui, ce sont des éléments très importants. Bon on travaille pour 1,4 milliard de personnes, et bon c'est ça les volumes dont on parle au final. C'est important. Beaucoup de choses sont basées sur des logiciels libres et à code source ouvert, et récemment, il y a eu une coupure, une défaillance du système Amazone, et bon

bah voilà, à côté de ça, à côté de ce genre de logiciel, vous avez BIND qui depuis 40 ans fonctionne sans problème.

Alors, est-ce que les FOSS sont parfaits ? Certainement pas. Il y a toujours des problèmes liés au financement, à l'incitation, au fait de motiver les gens à utiliser ces logiciels-là. On est confronté à d'autres problèmes, c'est-à-dire que, bon à l'ICANN on ne se penche pas vraiment sur le code, on se penche sur les politiques. Mais quand on se penche, par contre, sur le code, et bien on va parler, par exemple, de l'acceptation universelle. Et les FOSS se sont bien sûr basés sur les codes, sur le code. Et donc nous devons travailler, je pense, avec la communauté de l'open source, du code source ouvert. Mais bien sûr cette communauté a ses propres priorités, nous avons nos propres priorités, parfois elles ne sont pas alignées. Donc il y a beaucoup de travail sur la planche. On pourrait travailler peut-être sur ce point avec l'At-Large, l'ALAC, avec le NCSG, avec le SSAC également. Peut-être qu'ensemble on pourrait lancer un projet pour tenter d'influencer la communauté FOSS. Bien sûr dans le cadre du mandat, on va dire, de l'ICANN. Il faut bien sûr aussi prendre en compte les besoins de la communauté de l'ICANN.

Bon voilà, on ne s'est jamais entretenu avec la communauté des logiciels à code source ouvert, et je pense maintenant qu'il est temps de le faire. Merci.

JONATHAN ZUCK

Donc je pense que c'est également à l'ordre du jour de nos réunions avec le SSAC. Peut-être qu'une possibilité ce serait de créer un groupe pour en revenir au programme des bourses qui nous permettrait de justement poser une candidature pour pouvoir bénéficier d'un financement, pour nous pencher sur ces architectures critiques. Voilà ce document nous aide notamment à identifier le soutien dont nous avons besoin, mais ensuite nous allons devoir nous, nous entretenir pour savoir qu'elles sont les prochaines étapes à suivre, n'est-ce pas ?

MATTHIAS HUDOBNIK

Oui. Bon, ça paraît peut-être technique, et compliqué, mais je pense qu'ici en fait la question c'est surtout la sensibilisation. Il s'agit de sensibiliser les gens par rapport aux serveurs racines, au fait qu'il existe des logiciels à code source ouvert. Je pense que c'est le point de départ. L'idée c'est que les utilisateurs finaux comprennent que c'est important qu'ils en apprennent plus, et bon, ce document, ce rapport, qu'on vous présente fait 50 pages. C'est long je sais, on a d'autres choses à faire, mais penchez-vous sur les graphiques, sur les illustrations qui vous permettent de comprendre comment l'architecture fonctionne, comment l'architecture des noms de domaines fonctionnent. Moi je considère ça aussi comme une séance d'informations, de sensibilisation qui permet aux utilisateurs finaux de mieux comprendre comment tout cela fonctionne et surtout qui permet

de faire comprendre aux gens qu'il n'y a pas que des logiciels non libres, il y a des logiciels libres à code source ouvert.

JONATHAN ZUCK

Oui, effectivement. J'imagine qu'il sera important de communiquer cette information aux utilisateurs finaux de façon productive. Mais merci, merci pour ces informations. Oui je pense que c'est un point d'attention sur lequel nous souhaitons tous nous pencher ici. C'est bon de l'avoir à l'ordre du jour. Bon la prochaine étape, et bien je pense, serait de mener des discussions de manière intersessionnelle, parce que bon, au final on répète toujours les mêmes choses à chaque réunion ICANN, et va falloir passer de la phase 1 à la phase 2, n'est-ce pas ? Et peut-être qu'il y a aussi un élément droit humain qui serait lié à cela, voila. Merci, merci beaucoup d'avoir été avec nous, et je voudrais vous donner maintenant la parole, Rafik.

RAFIK DAMMAK

Merci Jonathan. Et bien je pense que nous sommes totalement d'accord, effectivement. Il s'agira de suivre cette question de près lors de la période intersessionnelle, et de ne pas attendre la prochaine réunion de l'ICANN pour en parler. Donc oui, nous allons assurer le suivi de cette discussion. Je voulais tout simplement maintenant vous remercier de nous avoir invités. Bien sûr s'il a d'autres sujets à explorer, bien nous allons en parler et sur base de nos priorités, on pourra coordonner nos efforts, je pense. Merci.

JONATHAN ZUCK

Et bien merci à toute et à tous. Merci au NCSG, aux membres du NCSG, d'être venus ici. C'est toujours un plaisir de vous accueillir. Et voilà, cette séance est levée. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]